



Teranet Manitoba célèbre cinq années de partenariat avec le Manitoba

WINNIPEG, Man. – Le 11 avril 2019 – Teranet Manitoba célèbre le cinquième anniversaire du transfert de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments à un propriétaire et exploitant privé qui fournit les services pour le compte de la Province du Manitoba. Ces cinq premières années ont été marquées par la transformation et les progrès rapides de l'organisme chargé des responsabilités opérationnelles quotidiennes du registre des titres fonciers et du registre des biens personnels de la Province. Dans le cadre de l'entente conclue avec la Province du Manitoba, Teranet est titulaire d'un permis de fournisseur de services d'une durée de 25 ans.

« Après le transfert entre la Province et Teranet, nous avons repris la gestion non seulement des activités quotidiennes, mais aussi du projet d'Initiative d'amélioration des services aux clients que le gouvernement avait lancé en 2009. L'accélération de cette initiative était une priorité stratégique pour nous et je suis heureux de pouvoir dire que nous avons parachevé le projet en 2018, a déclaré M. Elgin Farewell, président-directeur général de Teranet. Il s'agissait d'un projet global de modernisation qui a complètement changé la façon dont les services relatifs aux titres fonciers sont traités et qui offre des avantages réels et tangibles à nos clients au Manitoba. »

L'Initiative d'amélioration des services aux clients a modernisé chaque étape du processus de documentation du Bureau des titres fonciers : des recherches de données préliminaires jusqu'aux formules intelligentes améliorées, en passant par le processus de soumission et d'examen entièrement électronique de la plupart des documents relatifs aux titres fonciers. Les changements ont réduit les délais d'attente à un à deux jours après la soumission pour la plupart des types de documents, une amélioration spectaculaire par rapport aux six à huit jours requis avant la mise en place du projet.

« L'expertise de Teranet dans l'offre de cet important service représente un bon rapport qualitéprix pour les Manitobains, et grâce à ce partenariat, des services tels que les recherches et les enregistrements de titres et de biens sont offerts par l'intermédiaire d'un système en ligne plus pratique, rapide et sûr, a déclaré M. Cliff Cullen, ministre de la Justice. Nous sommes heureux de célébrer le cinquième anniversaire de ce partenariat et nous envisageons avec plaisir de travailler ensemble encore de nombreuses années pour offrir un service d'excellence aux Manitobains. »

Teranet Manitoba a contribué à la célébration de l'anniversaire en lançant le *Prix Anderson d'excellence en immobilier pour les étudiants de Teranet Manitoba*. Nommé d'après la regrettée Nancy Anderson, première directrice générale de Teranet Manitoba (de 2014 à 2017), ce prix annuel de 2 500 \$ est attribué à un étudiant ou une étudiante en droit à l'Université du Manitoba. Nancy Anderson s'est distinguée non seulement dans sa carrière au sein de la fonction publique, mais aussi dans son métier d'avocate et dans sa défense passionnée de la formation permanente.





« Robson Hall, à la Faculté de droit de l'Université du Manitoba, doit préparer nos étudiants à une gamme de carrières dans le secteur juridique. Nous encourageons les étudiants à envisager le droit avec confiance, grâce à un savoir juridique approprié et à de solides compétences professionnelles. La reconnaissance du secteur sous la forme de récompenses comme le *Prix Anderson d'excellence en immobilier pour les étudiants de Teranet Manitoba* apporte cette confiance et expose les étudiants à des domaines du droit uniques et intéressants. Nous sommes reconnaissants à Teranet Manitoba de son soutien », a déclaré M. Jonathan Black-Branch, doyen de la Faculté de droit de l'Université du Manitoba.



T Le cinquième anniversaire de Teranet Manitoba a été souligné lors d'une réception qui s'est déroulée le 19 mars 2019.

De gauche à droite: M^{me} Maureen Terra (Office d'enregistrement des titres et des instruments), M. Barry Effler (ministère de la Justice), M. Doug Brown (ministère de la Justice), M^{me} Gail Anderson (ministère de la Justice), M. Dennis Barnhart (Office d'enregistrement des titres et des instruments), M^{me} Kristin Dangerfield (Société du Barreau du Manitoba), M. Dave Wright (sous-ministre de la Justice) et M. Elgin Farewell (Teranet).





Au sujet de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments

<u>L'Office d'enregistrement des titres et des instruments</u> fournit des certificats de titres fonciers, tient à jour des registres de terres et d'arpentage et fournit des renseignements fiables sur les intérêts dans les biens personnels au Manitoba. <u>Teranet Manitoba LP</u> est le propriétaire privé et l'exploitant de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments, lequel est un fournisseur de services pour la Province du Manitoba. <u>Le bureau du registraire général</u> assure la supervision. L'Office a des bureaux à Brandon, Dauphin, Morden, Neepawa, Portage la Prairie et Winnipeg, au Manitoba.

Au sujet de Teranet

Teranet est le chef de file canadien dans la prestation et la transformation de services d'enregistrement légal et offre à ses clients une vaste expertise en matière d'enregistrement foncier et commercial. Nous commercialisons également des solutions foncières et de données fiables ainsi que des services d'automatisation de la gestion de la pratique à des milliers de clients dans le secteur immobilier, les services financiers, les administrations publiques, les services publics et les marchés juridiques. Fondée en 1991, Teranet exploite le Système d'enregistrement électronique de la Province de l'Ontario et l'Office d'enregistrement des titres et des instruments de la Province du Manitoba. Notre intention est d'étendre nos offres de services d'enregistrement à d'autres provinces ou territoires. Nous sommes fiers d'être reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto en 2017. Teranet Inc. appartient à 100 % à OMERS Infrastructure, le gestionnaire de l'infrastructure d'investissement d'OMERS, le régime de pension des employés municipaux de l'Ontario. OMERS est l'un des plus importants fonds de pension du Canada et possède un actif de plus de 85 milliards de dollars canadiens.

Personne-ressource pour les médias

M^{me} Ashlee Espenell
Directrice des communications
Office d'enregistrement des titres et des instruments
204 949-7369
Ashlee.Espenell@tprmb.ca